

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 04 JUILLET 2024**

**DELIBERATION N°2024.00426**

**FONDS DE SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RECHERCHE  
INNOVATION DE SAINT-ETIENNE MÉTROPOLE - ABONDEMENT 2024**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 28 juin 2024

Nombre de membres en exercice : 67

Nombre de présents : 40

Nombre de pouvoirs : 6

Nombre de voix : 46

Président de séance : Mme Sylvie FAYOLLE,

Secrétaire de séance : M. Charles DALLARA

**Membres titulaires présents :**

Mme Ingrid ARNAUD, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER,  
M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER,  
M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD,  
M. Marc CHAVANNE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX,  
M. Christian DUCCESCHI, M. Frédéric DURAND, M. Martial FAUCHET,  
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET,  
M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON,  
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Christian JULIEN, M. Bernard LAGET,  
M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA,  
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN,  
M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Jean-Paul RIVAT,  
M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT,  
M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY

**Pouvoirs :**

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,  
M. Régis CADEGROS donne pouvoir à Mme Aline MOUSEGHIAN,  
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,  
M. François DRIOL donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,  
M. David FARA donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,  
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET

**RECU EN PREFECTURE**

Le 12 juillet 2024

VIA DOTELEC - iXBus

99\_DE-042-244200770-20240704-D20240042610

Date de mise en ligne : 12 juillet 2024

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY,  
M. Patrick BOUCHET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER,  
Mme Frédérique CHAVE, M. Jordan DA SILVA, M. Philippe DENIS, M. Fabrice DUCRET,  
M. Christophe FAVERJON, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Marc JANDOT,  
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Patrick MICHAUD, M. Yves MORAND,  
M. Gaël PERDRIAU, M. Gérard TARDY, M. Daniel TORGUES

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 04 JUILLET 2024**

### **FONDS DE SOUTIEN A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR RECHERCHE INNOVATION DE SAINT-ETIENNE METROPOLE - ABONDEMENT 2024**

Dans sa séance du 4 juillet 2019, le Bureau a approuvé la création d'un fonds de soutien à l'Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation (ESRI), abrité au sein de la Fondation Innovations et Transition (FIT, ex Fondation pour l'Université de Lyon- FPUL).

A ce titre, une convention financière et de partenariat triennale avec la FIT fixe les modalités financières et de gestion du fonds de soutien ESRI. Cette convention a été renouvelée en 2022 pour une durée de 3 ans jusqu'au 30 septembre 2025.

Les principaux champs d'interventions du fonds de soutien ESRI sont :

- les formations d'excellence ;
- les recherches d'excellence ;
- le transfert de technologies et de procédés/méthodes ;
- l'entrepreneuriat étudiant ;
- l'animation des écosystèmes d'innovation ;
- la vulgarisation des sciences et techniques industrielles ;
- l'attractivité scientifique et étudiante.

Depuis la création du fonds en 2019, la Fondation Enseignement Supérieur Recherche Innovation a attribué des aides pour un montant total de 2 375 140 € permettant de financer 59 projets.

Pour l'année 2023, le fonds ESRI a permis de financer 15 projets pour un montant total de 631,6 K € répartis comme ceci :

- 3 projets liés à la création de formation d'excellence :
  - Université Jean Monnet Saint-Etienne / DANAECARE : projet portant sur la modélisation juridique d'un statut étudiant-aidant ;
  - DANAECARE : création d'un CFA des métiers de coordination de tiers lieux de santé ;
  - ECOLE DE LA COMEDIE : transformation de la troisième année du diplôme national supérieur professionnel de comédien.
- 8 projets liés au transfert technologique et à la valorisation de notre écosystème d'innovation :
  - SOBRIT - Ecole des Mines / Laboratoire COACTIS : outil d'autodiagnostic des pratiques de sobriété numérique pour les entreprises du territoire ;
  - ENISE : Défi impression 3D et construction ;

- PLATEAU - Ecole des Mines Laboratoire COACTIS : PLATEforme pour les Aidants et leurs Usages numériques ;
  - AMI / CLARA / Noveka - « Perturbateurs endocriniens et alimentation » ;
  - MANU : mise en place d'une formation modulaire du numérique en santé en formation initiale et en formation continue pour les professions médicales, paramédicales et médico-sociales ;
  - SENSOBAC : évaluation des impacts du recyclage et du réemploi des nouveaux filaments antibactériens dans les dispositifs médicaux ;
  - Thèse design / EPURES dont l'objectif est d'alimenter la conception d'un Observatoire territorial et National du design ;
  - HYGEE LAB 2.0.
- 4 projets liés au financement de recherche d'excellence à travers le financement de thésard ou de post doctorant pour les entreprises du territoire :
    - Projet AortAI : Mines Saint-Etienne - Centre ingénierie et santé - Département STBIO - Unité mixte de recherche SAINBIOSE / PREDISURGE : développement de modèles de Deep Learning pour créer des maillages de l'aorte spécifiques à chaque patient à partir d'images médicales comme les scanners ;
    - Projet PREVICHUTE : Mines Saint-Etienne / AESIO santé / Gérontopôle AURA : développement d'une plateforme digitale permettant d'identifier les facteurs pertinents, de quantifier le risque de chute avec une approche multi-facettes incluant les aspects de surveillance, d'évaluation et d'entraînement ;
    - PERCO, suite Appel à manifestation d'intérêt « Perturbateurs endocriniens et alimentation » ;
    - AMI « Santé mentale ».

Au vu des éléments ci-dessus qui traduisent l'intérêt et la pertinence de l'accompagnement de la Métropole grâce à son fonds de soutien à l'Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation, il est proposé de verser, au titre de l'année 2024, 515 000 € à la Fondation Innovations et Transition au titre du Fonds de soutien à l'Enseignement Supérieur Recherche Innovation de Saint-Etienne Métropole, afin de soutenir des actions significatives dans les domaines précédemment cités.

D'autre part, conformément à la délibération du Bureau Métropolitain du 4 juillet 2019 et à l'article 3 de la convention de partenariat relative au Fonds de soutien à l'Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation au sein de la Fondation Innovations et Transitions, il s'agit également de désigner, de manière officielle, les membres du Comité exécutif.

**Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve le versement d'une contribution à hauteur de 515 000 € à la Fondation Innovations et Transition pour abonder le fonds de soutien à l'enseignement supérieur recherche innovation de Saint-Etienne Métropole, au titre de l'année 2024 ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération ;**
- **la dépense correspondante sera imputée au budget principal – Section investissement INUM/204111/SUFLI.**

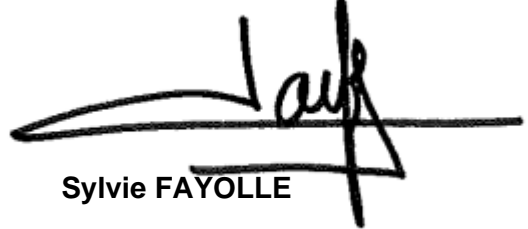
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,  
Le secrétaire de Séance,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Charles DALLARA

La Première Vice-Présidente,

A handwritten signature in black ink, featuring a long horizontal stroke with a vertical line crossing it, and a stylized 'S' or 'F' shape above.

Sylvie FAYOLLE